

22.—Statistiques des sociétés coopératives filiales de l'Union Coopérative du Canada, 1909-1926.

NOTA.—Les données manquent pour 1916.

Année.	Sociétés.	Membres.	Capital.	Fonds de réserve.	Actif en marchandises.	Autre actif.	Ventes.	Bénéfices nets.	Dividendes versés aux acheteurs.
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1909....	6	1,595	38,460	11,090	53,820	40,882	347,064	-	22,828
1910....	9	2,605	97,965	19,994	123,946	85,572	569,311	36,596	28,235
1911....	12	3,788	143,781	25,070	168,895	102,903	789,292	44,535	47,338
1912....	17	5,000	178,126	31,806	191,122	172,658	1,194,065	88,782	67,256
1913....	17	5,822	166,051	42,498	205,300	183,220	1,424,985	78,399	63,442
1914....	14	5,810	166,307	36,219	181,867	129,022	1,133,081	73,490	63,881
1915....	8	3,239	143,319	21,118	94,672	109,911	657,006	53,270	47,995
1917....	13	4,673	248,253	27,941	205,899	145,732	1,264,247	91,079	82,287
1918....	12	4,746	301,368	38,257	252,921	169,545	1,488,541	123,363	115,969
1919....	15	6,306	360,834	47,463	370,676	205,222	2,132,726	156,870	138,216
1920....	20	7,427	394,471	40,419	368,090	206,625	1,465,253	165,904	157,424
1921....	14	5,919	374,996	39,001	280,968	243,397	1,990,765	154,713	144,512
1922....	12	6,552	450,996	94,781	251,855	286,223	2,166,196	157,321	138,762
1923....	7	4,646	381,656	97,591	232,294	286,847	2,249,380	172,972	140,991
1924....	14	7,047	516,909	94,856	271,713	445,071	2,675,852	212,493	183,986
1925....	16	7,308	512,808	151,791	351,732	484,042	2,792,872	158,140	118,945
1926....	20	7,804	616,431	208,449	426,937	660,930	3,358,162	230,535	165,062

Les progrès constatés par le bilan des sociétés affiliées à l'Union Coopérative ne représentent pas la totalité des gains réalisés par le mouvement coopératif chez les consommateurs canadiens. Les sociétés affiliées à l'Union Coopérative sont assurément au nombre des plus anciennes et des plus solides, mais il existe en dehors de l'Union d'autres sociétés coopératives de consommateurs dépassant en nombre celles qui sont groupées sous l'égide de l'Union, la grande majorité de celles-ci fonctionnant dans les provinces de l'ouest. Dans la Saskatchewan, il existait en 1925-26 55 magasins coopératifs, soit six de plus qu'en 1924-25; d'autres organisations similaires achetaient et revendaient des marchandises par unité d'un wagon. Dans les autres provinces, nul rapport officiel n'a été publié. En 1926 fut organisée la Ligue Coopérative du Manitoba ayant pour objet de coordonner l'action des sociétés coopératives de la province; une organisation analogue fut formée dans l'Alberta en 1923. Dans la Saskatchewan, les délégués des sociétés coopératives se sont réunis en conférences annuelles depuis 1923.

2.—Le crédit coopératif dans le Québec.

Une forme de la coopération qui a obtenu un très grand succès est celle qui consiste à ouvrir des crédits à court terme aux petits cultivateurs et aux ouvriers de la province de Québec. Les caisses populaires ont vu le jour en 1900, lorsque feu Alphonse Desjardins fonda la Caisse Populaire de Lévis. M. Desjardins adopta pour principe de ne consentir des prêts qu'à des membres choisis, dans une circonscription restreinte et pour un but nettement déterminé; de limiter la responsabilité des sociétaires, dont les actions, d'une valeur minime, étaient payables par versements échelonnés; enfin, le partage des bénéfices. Ces caisses sont pour la plupart établies dans les régions agricoles. Les prêts sont consentis pour l'achat d'instruments aratoires au comptant, pour augmenter le cheptel, pour réparer les bâtiments, pour aider à traverser une période de dépression, pour l'extinction d'une dette et pour différents autres objets. Quoique qualifiés "à court terme", ces prêts sont consentis pour une durée plus longue que les prêts commerciaux, parce que les opérations agricoles s'étendent nécessairement sur des périodes plus longues que celles du commerce. Ils peuvent être consentis pour 12, 15 ou même 24 mois, afin de permettre au cultivateur de vendre ses produits.